

SOCIÉTÉ PSYCHANALYTIQUE DE PARIS

Association Reconnue d'Utilité Publique – Décret du 8 août 1997

187 rue Saint-Jacques – 75005 Paris

Tél. 01 43 29 66 70

Télécopie : 01 44 07 07 44

E-mail : spp@spp.asso.fr

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 20 JANVIER 2015

Présents :

P. Aloupis - B. Ang - J. Angelergues - P. Blayau - C. Botella - D. Bourdin - M-C. Camus-Delage - P. Cauvin - J. Chambrier-Slama - B. Chervet - E. Dahan-Soussy - A. Gibeault - S. Lambertucci-Mann - C. Lechartier-Atlan - F. Moggio - M. Ody - M. Papageorgiou - B. Rodde - C. Smadja - E. Sparer - J. Torrente

Excusés (représentés) : S. Bonnisseau - B. Ithier

Absent : A. Raix

Invités présents :

J-L. Baldacci - T. Bokanowski - F. Coblenca - L. Danon-Boileau - B. Le François - M. Pichon-Damesin - G. Pragier - D. Ribas - J. Schaeffer - A. Sitbon - M. Vincent

Invités excusés : F. Brette - C. De Kerchove - E. Valentin - M. Vautherin-Estrade

Invité pour la commission socioprofessionnelle : C. Baruch

Invité pour le département d'archives et d'histoire : N. Gougoulis

Le président ouvre la séance du conseil d'administration par une évocation des événements qui ont fait l'actualité les 7, 8 et 9 janvier 2015, et touchant des journalistes de Charlie Hebdo et un traiteur Casher.

Etant donné la gravité de la situation, il a impliqué la SPP dans le deuil national du 8 janvier par une phrase portée sur le site de la SPP, puis modifiée suite aux événements antisémites du 9 janvier, ceci au nom de la laïcité et des valeurs républicaines :

« Aux victimes de l'attentat contre la liberté d'expression et de la prise d'otage antisémite, ayant eu lieu à Paris les 7, 8 et 9 janvier 2015 ».

Il a adressé cette phrase et le lien de notre site à toutes les sociétés de la FEP. Les nombreuses réponses des présidents soulignent le soutien apporté par nos collègues étrangers.

Des échanges ont eu lieu entre le Président de l'APSA (Association psychanalytique d'Amérique du Nord) et Bernard Chervet qui l'a remercié de son soutien au nom de notre CA et des membres de la SPP.

1/ Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 9 décembre 2014

Une correction est apportée à la dernière phrase du point 4 (CCTP) :

« L'un des enjeux des négociations avec l'ASM13 consiste à assurer la représentation du médecin-directeur du CCTP, du président de la SPP et du président du comité de gestion. »

Procès-verbal approuvé à l'unanimité, avec cette correction.

2/ Demandes d'agrément

En l'absence de courrier circonstancié émettant des réserves, deux candidats sont agréés par le CA comme membre adhérent : Christine de Cressac-Humbert, Valérie Gloaguen.

3/ Organisation et préparation de l'assemblée générale ordinaire du 15 mars 2015

Chaque rapport fait l'objet d'une présentation et de brefs commentaires. Ils seront tous repris dans le rapport moral.

- Rapport de la bibliothèque S. Freud, M. Vincent
- Rapport du département d'archives et d'histoire, N. Gougoulis.
- Rapport du site internet, D. Ribas.
- Rapport de la commission des représentants régionaux, M. Pichon-Damesin.
- Rapport de la commission scientifique, C. Botella.
- Rapport de la commission socioprofessionnelle, C. Baruch.
- Rapport de la commission des publications, D. Bourdin.
- Rapport de la RFP, F. Coblenche.
- Rapport des Monographies et Débats de Psychanalyse, L. Danon-Boileau.
- Rapport du CPLF, G. Pragier.

4/ Informations scientifiques

- Commission scientifique (CS). Proposition. Vote.

Lors du précédent CA, les administrateurs avaient souhaité avoir à disposition un texte plus explicite concernant les projets et propositions de la CS. Ce texte a été diffusé et étudié en amont de la séance du 20 janvier 2015.

César Botella présente ce document. Dans la discussion qui s'ensuit, se dégage une problématique de plus en plus précise. Face à la « crise » institutionnelle autour des instances traitant du scientifique (CST, CS, Commission des candidatures), face aux inquiétudes vis-à-vis du scientifique et de ses incidences sur la vie de la société, la proposition de créer un nouveau « lieu » pour le scientifique ne parvient pas à satisfaire le CA. Un écart apparaît entre les administrateurs et les responsables de la CS, probablement lié à l'élaboration qui a eu lieu au sein de la CS. Un vote avait été prévu à cet effet. Or devant la difficulté à définir l'objet et le principe de ce vote, ce dernier apparaît prématuré. La nécessité d'avancer plus encore dans la réflexion sur la nature du problème est partagée par tous.

Il ressort de ce riche et constructif échange, la volonté unanime du CA de poursuivre cette exploration. Le souhait que les prochains responsables, sous les mandats à venir, veillent à porter cette réflexion devra être communiqué à l'assemblée générale ordinaire.

- Comité scientifique du CA (CSCA).

Le CSCA s'est tourné vers des projets d'avenir. Sont envisagés, l'organisation de groupes cliniques proposée par la commission socioprofessionnelle (CSP), la mise en place d'un séminaire de PEA, sur le modèle du séminaire Jean Cournut.

Enfin, les Summer Schools, dont le succès avéré dans cinq pays européens, pousse à remettre le sujet à l'ordre du jour. Un tel projet devrait trouver une place dans les projets de la SPP. Cette ouverture toucherait une population très jeune susceptible de s'orienter vers une demande d'analyse. Les expériences des années précédentes montrent que selon les pays, de 40 à 300 jeunes étudiants et professionnels ont assisté à ces sessions. En 2015, les Summer schools seront au nombre de huit en Europe.

Un avantage à prendre en considération, si une société organisatrice d'une Summer school est déficitaire, la FEP s'engage à combler le déficit jusqu'à 7.500€. Ainsi, la SPP pourra-elle organiser de tels Summer schools, successivement dans diverses villes de France.

- « Rencontres de la SPP » : les tarifs ont été fixés à 50€ pour les membres, 30€ pour les AeF, et 60€ pour les collègues des autres sociétés de l'API

Le programme détaillé et l'argument ont été diffusés dans l'envoi groupé de janvier.

Les « Rencontres de la SPP » auront lieu le week-end de l'assemblée générale ainsi que d'autres réunions : AeF ; Commission des représentants régionaux ; visite « Daviel » ouverte aux AeF.

5/ Locaux

- Travaux

Les Brèves n° 1 et 2 rendent compte de l'avancée des démarches préparatoires aux travaux. Dorénavant, elles indiqueront le compte à rebours tant financier que la temporalité en référence à l'installation dans les nouveaux locaux (31 janvier 2016)

Plusieurs réunions ont eu lieu avec les représentants du CCTP, de la BSF, en présence de l'architecte. Elles se sont déroulées dans une ambiance très positive et constructive. Une autre rencontre du personnel de la SPP et de l'architecte est à prévoir.

- Financement ; trésorerie

Cette année sera particulièrement lourde à gérer, du fait de la superposition du loyer et des remboursements de l'emprunt de Daviel. D'où la présentation à l'AGO d'un prévisionnel déficitaire (plus de 60.000€ de déficit correspondant aux intérêts).

M. Bahri expliquera en détail le budget, lors du CA du 10 février, puis lors de l'AGO, en prenant en compte les investissements, les immobilisations, et les intérêts.

*** Le plan de financement de Daviel :**

Les administrateurs ont pu prendre connaissance, avant le CA, d'un document envoyé par Bernard Chervet, récapitulant les cotisations exceptionnelles et dons versés par les membres et analystes de la SPP.

Avant de commenter ce document, le président tient à remercier chaleureusement tous ceux qui ont apporté leur contribution en 2014. La collecte va se poursuivre en 2015 et durant les années suivantes. Il insiste sur la responsabilité de chaque membre, ainsi que sur la priorité du CA dans son travail de responsabilisation auprès des membres.

Enfin, il rappelle qu'il manque 370.000€ pour financer les travaux, somme que nous devons trouver en 2015.

Contributions interne à la SPP

Suite à la réunion informative du 13/09/2014 :

19/09 > + 65.000

26/09 > + 15.000

03/10 > + 12.000

03/10/2014 > Somme totale versée à cette date par les membres de la SPP :

252.600€ > nombre de contributeurs : 247

10/10 > + 6.000 > 258.700 > + 6 contributeurs > 253

17/10 > + 11.000 > 269.400 > + 12 contributeurs > 265

24/10 > + 5.000 > 274.100 > + 4 contributeurs > 269

31/10 > + 10.000 > 284.100 > + 11 contributeurs > 280

07/11 > + 11.000 > 295.100 > + 10 contributeurs > 290

14/11 > + 2.100 > 297.200 > + 13 contributeurs > 293

21/11 > + 4.300 > 301.500 > + 7 contributeurs > 300

28/11 > + 9.100 > 310.600 > + 9 contributeurs > 309

05/12 > + 9.000 > 319.600 > + 16 contributeurs > 315

12/12 > + 12.600 > 332.200 > + 12 contributeurs > 327

19/12 > + 14 500 > 346 700 > + 15 contributeurs > 342

26/12 et 02/01/2015 > + 16.250 > 362.850 > + 23 contributeurs (deux semaines) > 365

09/01/2015 > + 3.050 > 365.900 > + 4 contributeurs > 369

16/01/2015 > + 4.000 > 369.900 > + 4 contributeurs > 373

Résultats au 16 janvier 2015 : 369.900 € ; 373 contributeurs de la SPP

Progression : entre début octobre 2014 et mi-janvier 2015 : + 167.000€ ; 126 membres

Observation : début 2015, nous assistons à un fléchissement des dons.

Contributions hors SPP

Pour combler le manque de 370.000€, il faut donc chercher des fonds hors SPP.

Des démarches longues et chronophages ont été menées par Bernard Chervet : nombreuses lettres et rendez-vous avec d'éventuels donateurs :

Celles engagées :

20141295 - Baron David de Rothschild

20141309 - Fondation Martine Lyon

20141310 - Fondation Clarence Westbury

20141311 - M. Melchior de Metz

20141312 - Mme Morali-Feeney

20141313 - M. le Baron Eric de Rothschild - Fondation Rothschild

20141314 – Fondation Singer-Polignac

20141315 - Mme Alix de Gunzbourg

20141323 - Fondation de France

20141354 - JulietteTimsit

D'autres doivent encore être adressées :

Les Fondations Edmond de Rothschild

Claude Alphandery

Fondation AP-HP

Fondation Bleustein-Blanchet

Mme Tatiana Fruchaud

Etc.

Les réponses reçues :

Fondation de France : ne donne pas suite pour 2014.

Baron David de Rothschild : don de 50.000€ (10.000€ par an pendant 5 ans).

Mme Morali-Feeney : don de 5.000€

La Velotte : don de 1.000€

Fondation Santé des Etudiants de France. Clinique Dupré et Centre Henri Danon-Boileau : don de 1.000€.

*** Prêts :**

- Deux membres ont proposé des prêts de 10.000€ et 14.000€ chacun.

- M. Mariller s'était engagé, lors de la réunion d'information de septembre dernier, à obtenir des dons ou subventions pour notre projet. Ceci s'avère beaucoup plus délicat que annoncé ; d'où notre déception.

Toutefois, selon M. Bahri, un prêt à taux 0% pourrait être envisagé ; mais qui dit prêt dit remboursement par la SPP.

- Bernard Chervet signale qu'il a la certitude de faire obtenir à la SPP des prêts individuels afin d'achever les travaux ; avec la même exigence de remboursement.

*** Autres hypothèses :**

- Le mécénat d'entreprises, mais la psychanalyse n'est pas vraiment un objet pour les entreprises.

- Le mécénat populaire et des réseaux sociaux ; en passant par les média numériques (Facebook, Tweeter, etc). Le bureau a rencontré Stéphane Vial qui nous a donné des exemples (kisskissbankbank ; etc).

- Comité de suivi de « Daviel » : travaux, financement et collecte des fonds. Vote.

Bernard Chervet revient sur la proposition de créer un comité de suivi, et de le faire voter par le CA, voire par l'AGO.

Surpris et dérouteré par le déroulement et les arguments du CA du 9 décembre 2014, il revient sur l'interprétation erronée qui en a été faite, en termes de "conservation du pouvoir", ce qui dénote une méconnaissance de la réalité actuelle avec le risque d'alimenter ainsi une sous-estimation de la réalité.

Le sens et la nécessité de ce comité s'appuient sur un point de vue pragmatique. L'état des finances, le travail exigé par la recherche de financement pour Daviel, et l'intensité de l'opposition au projet, en sont les raisons d'être.

Lors de ses derniers échanges avec M. Bahri à propos du plan de financement, ce dernier, surpris de la réticence de nos membres envers ce projet, lui a suggéré de mettre en place une "commission d'investissement". Il a été ravi d'apprendre que la SPP envisageait un équivalent. Il nous en parlera certainement lors du CA de février.

Bernard Chervet rappelle qu'il n'est pas possible de gérer les travaux sans avoir un comité de collecte des fonds ; impossible de signer des devis et des contrats sans connaître l'état des finances d'investissement, et sans avoir un comité qui se consacre à cette tâche.

Les membres constituant le comité de pilotage des travaux sont prêts à démissionner s'ils ne sont pas soutenus par un tel outil. Ils ne peuvent pas s'engager sans les finances nécessaires, et ne peuvent pas non plus ne pas faire avancer les travaux, ce qui mettrait la SPP dans une situation catastrophique.

Mode de fonctionnement du comité. Il ne serait pas hiérarchisé, seul un secrétaire serait nommé avec une fonction "pratique". Il sera sous la responsabilité du CA élu, donc ne prendra aucune initiative sans l'aval de ce dernier. Il sera chargé uniquement de trouver des finances pour les travaux et les remboursements.

Il n'aura pas de durée prédéfinie, et sera dissout par le CA dès que les fonds nécessaires aux travaux et aux remboursements seront assurés.

Composition : celle-ci doit être décidée par le CA. Le bureau statutaire actuel, intégré initialement dans le comité, a été retiré de sa composition. Le président et le trésorier en poste en seront membres es-qualité ainsi que le comité de pilotage des travaux. Pour le reste, c'est au CA à organiser ce comité. Il est proposé que des personnes compétentes en finances, hors SPP en fasse partie.

Le CA procède alors à un vote portant sur l'existence de ce comité.

23 votants : 23 oui

Lors du prochain CA, sera prise la décision de la composition de ce comité et de son organisation. Le président suggère que ce comité soit confirmé par l'AGO. Le CA estime que ce comité n'étant pas une instance, le vote de l'assemblée générale n'est pas nécessaire. La réalité légitime totalement son existence. Seule l'utilité et l'existence de ce comité doivent être présentées à l'AGO.

6/ Comité d'audit du CA : informations

Josiane Chambrier-Slama, présidente du CA du CA, revient sur la demande de saisine adressée en 2014, par Claude Janin, président du comité d'éthique, à Bernard Chervet qui l'a transmise au CA du CA. Les travaux autour de ce dossier étant terminés, Josiane Chambrier-Slama propose, après concertation avec Bernard Chervet, la réunion d'un CA – sans invités - spécial « éthique », en avril 2015, afin de présenter les conclusions du CA du CA.

7/ CCTP : informations

Rien de nouveau.

8/ Département d'archives et d'histoire : Nomination d'un responsable

Invitation de Nicolas Gougoulis ; présentation, discussion, approbation.

Cette nomination est différée du fait de la discussion qui doit avoir lieu préalablement autour du remodelage de ce département avec celui de la vidéothèque.

9/ Informations

- Commission socioprofessionnelle (CSP) : Invitation de C. Baruch ; proposition d'une réunion le 28 mars 2015 dont le thème serait : « Le psychanalyste dans l'institution ». Point sur les groupes d'écoute clinique et activités ouvertes.

Cette rubrique est reportée au CA du 27 janvier 2015.

- Membres : événements 2014.

Il s'agit des événements concernant les membres, prenant effet au 1^{er} janvier 2015. Quatorze membres ont fait le choix de devenir psychanalystes honoraires : Marc Bandelier, Michel Bolot-Gittler, Danièle Braunschweig, Michèle Contamine, Arlette Fortin, Serge Josserand, Yvon Laguerre, Hélène Marty-Lavauzelle, Jacques Miedzyrzecki, Marianne Persine, Anna Potamianou, Anne Raoul-Duval, Nicole Taieb-Flicstein, Simone Valantin

Les autres mouvements des membres figureront dans le rapport moral.

- Personnel SPP

Chantal Lechartier-Atlan fait un point sur les mouvements du personnel pour l'année 2014 : départ de Amélie Caradec, embauche de Fabienne Deleplanque, démission de Fabienne Deleplanque et recherche d'une nouvelle secrétaire en charge du secrétariat scientifique : Cécile Notté, en poste depuis juin 2014. Par ailleurs, la secrétaire responsable de la RFP, Nahil Wehbe a été obligée de s'absenter longuement pour des raisons de santé, elle a été remplacée par Philippe Bonilo qui donne toute satisfaction.

Démission de Patricia Nobilet, bibliothécaire. Embauche de Laura Cecotti-Stievenard. Départ à la retraite de Marie-Christine Gayffier.

Deux réunions du personnel ont eu lieu avec l'ensemble du personnel SPP, BSF comprise, et de Bernard Chervet, Chantal Lechartier-Atlan et Elisabeth Dahan-Soussy.

Enfin, Chantal Lechartier-Atlan précise au CA que cette année aucune augmentation générale n'a été envisagée, mais seulement des aménagements individuels tenant compte des situations de responsabilité et d'ancienneté.

- Candidature de Annie Roux

La situation de Annie Roux a déjà été abordée au CA en mai 2014. Depuis, Annie Roux a précisé sa demande par écrit.

Membre sociétaire de l'APF (Full Member de l'IPA), elle souhaite devenir membre titulaire de la SPP. Nos statuts et règlements n'envisagent pas le cas de figure d'un membre d'une société ipéiste de France posant sa candidature dans une autre société ipéiste de France. Par contre, ils envisagent qu'un membre d'une société ipéiste puisse poser sa candidature à la SPP, en tant que membre adhérent, ou membre titulaire.

Le CA souhaite donc que Annie Roux soit reçue préalablement par deux membres. Claude Smadja et Sabina Lambertucci-Mann ont accepté. La situation de A. Roux sera à nouveau discutée lors du CA du 10 février 2015. Les administrateurs auront alors à se prononcer sur sa candidature comme membre titulaire, qui sera ensuite étudiée, selon nos statuts et règlements, par la commission des candidatures puis le collège électoral.

- Les régions : démissions et mouvements dans les groupes

Le président rappelle au CA les démissions qui ont touché le Groupe Bretagne-Pays de Loire.

Il a été sensibilisé par le groupe Bourgogne - Champagne - Franche-Comté à une question délicate. Des membres de la SPP sont régulièrement invités dans des colloques hors SPP ; ce qui est heureux. Toutefois, ils oublient fréquemment de s'informer auprès du groupe régional concerné, sur les relations que celui-ci entretient avec la structure organisatrice invitante. Bernard Chervet rappelle combien il est important de tenir compte des réalités locales, que cela soit en France ou dans des pays étrangers.

Il souligne un autre point qui est apparu à la CRR. Certains membres régionaux souhaitent s'inscrire dans plusieurs groupes régionaux. Bien sûr les reversions se font vers leur groupe d'exercice. Toutefois, s'ils sont inscrits dans un autre groupe en tant que membre actif, ils ont le droit de vote dans chacun des groupes ; ce qui pose la question d'un cumul. Il serait préférable que les groupes trouvent une formule qui n'accorde pas le statut de membre actif à un membre qui

est déjà inscrit dans son groupe régional d'exercice. Martine Pichon-Damesin souligne que la CRR réabordera cette question lors de sa prochaine réunion.

Bernard Chervet rappelle enfin que la seule liste officielle pour chaque groupe régional, du point de vue de la SPP, listes publiées sur le site de la SPP (Site >> Groupes régionaux) est celle basée sur les reversions.

10/ Questions diverses

- Demande de la bibliothèque S. Freud : « emploi jeunes ».

Une première proposition avait été faite par Cécile Marcoux d'un emploi jeunes présentant pour la SPP des avantages financiers et pratiques certains (300€ par mois pour un plein-temps), dans une période de déménagement imminent. Cette proposition devenue caduque, C. Marcoux propose une autre possibilité, mais pour 20h par semaine, coûtant à la SPP 470€ par mois. Cette solution n'ayant pas été étudiée par le bureau, contrairement à la précédente, il est décidé de différer la décision.

- Notification sur le site de la SPP de la qualité de Membre Titulaire (T), Membre Adhérent (Ad), Psychanalyste Honoraire Titulaire (HT), Psychanalyste Honoraire Adhérent (HAd), Psychanalyste Correspondant (C). Cette demande sera prise en compte aussi bien sur le site public que sur le site privé.

- Lancement de Psychanalyse.pro. Stéphane Vial nous a informés du lancement de son projet.

La séance est levée à 00h15.

La prochaine réunion du conseil d'administration se tiendra le mardi 27 janvier 2015.

Procès-verbal rédigé par Elisabeth Dahan-Soussy avec la participation de Pascale Blayau (Secrétaire Général adjoint).

Bernard CHERVET
Président

Elisabeth DAHAN-SOUSSY
Secrétaire Général